

INSCRIPTIONS 2020-2021

École de musique municipale

Le **dossier de (ré)inscription** pour l'année musicale 2020-2021 sera **téléchargeable** sur la page « Ecole de musique » du site de la ville de Pontcharra à partir du **20 juin** prochain.

Un dossier est à remplir par élève. Le retour du dossier rempli et des pièces justificatives se fera par mail à l'adresse :
ecolemusique@pontcharra.fr

Les **anciens élèves** se réinscrivant devront retourner leur dossier complet au plus tard le **1er juillet**. Les **nouveaux élèves** auront jusqu'au **5 septembre** pour envoyer leur dossier.

Il est rappelé que les dossiers complets seront traités dans l'ordre d'arrivée, l'acceptation du dossier est fonction du nombre de places disponibles.

Les tarifs applicables à la rentrée 2020-2021 seront consultables sur **pontcharra.fr** (page « Ecole de musique ») fin juin.